



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE AVEYRON
Immeuble Le Sérial -10 rue Faubourg Lo Barry -Saint-Cyrice-Etoile -12000 RODEZ
Renseignements au 05 65 73 61 60

A retrouver sous notre site www.cdg-12.fr



Suspension de l'obligation vaccinale

Le décret n°2023-368 du 13 mai 2023 suspend l'obligation vaccinale dès le 15 mai. A compter de cette date, les agents sont réintégrés et payés.

Dans ce cadre, c'est à l'employeur de prendre contact pour organiser le retour du fonctionnaire. Le ministère de la Santé a préparé un modèle de courrier dans une [instruction du 2 mai](#).

Le courrier de prise de contact peut donc contenir la date de reprise et le service d'affectation de l'agent.